

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 SEPTEMBRE 2010

Administrateurs présents :

Nathalie CORNU	Administratrice
Richard BRUN	Administrateur
Maria Juliana GARCIA	Administratrice
Ludovic HEURTAUT	Secrétaire adjoint
Yves LE GOFF	Administrateur
Marion THONIEL	Administratrice
Marine VILLEMONTÉ	Trésorière adjointe
Fabienne VEYAN-PELLISSIER	Présidente

Equipe de Direction :

Ghislaine BARTIER	Directrice coordonnatrice et site Melba
Emmanuelle MANROT	Directrice site du Boulevard
Bernadette Vivier MERLE	Directrice site de Vaucansson

Pouvoirs de :

Stéphanie IGUNA à Fabienne VEYAN-PELLISSIER

Agenda

Prochain CA le 14 octobre à 20h30.

Proposer à tous les parents qui le souhaitent d'être administrateur par courrier 15 jours avant en leur demandant de se faire connaître avant.
Puis de voter lors de l'AG le nouveau CA sur une liste.

Prochaine AG à La Maison des Associations le 8, le 9 ou le 15 novembre en fonction des disponibilités.

1 – Le Personnel

Une réunion est proposée aux représentantes du personnel pour le 21 octobre à 20h
Le CA demande au personnel de transmettre ses questions par écrit avant le 8 octobre

Claudine BERTHET est la seule déléguée syndicale désormais.

Questions du Personnel

- Lors de la grève certaines personnes n'ont pas bénéficié des 2 h pour aller manifester ayant été averties à leur arrivée à la crèche à 10h ; . Il y a une demande d'obtenir une récupération.

Réponse :

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité : Non, car cette journée doit être utilisée exclusivement pour participer à la grève.

Le personnel veut fermer la crèche le 12 novembre pour récupérer le 15 août

Réponse : Le Conseil d'administration vote à l'unanimité : non car elles récupèrent déjà les jours et on ne peut pas fermer la crèche à chaque possibilité de pont. En outre, cette mesure entraînerait une perte financière pour la crèche.

Le personnel souhaite récupérer le 8 mai le 15 juillet.

Le CA décidera en fonction du calendrier prévisionnel des parents pour connaître le nombre de parents concernés

4 médailles du travail vont être accordées (2 de 30 et 2 de 35 ans) (Arlette, Gisèle, Alain et Marie Christine)

Le Conseil d'administration réfléchit au montant qu'il attribuera.

Le kiné est venu (4 séances x 9 personnes = 160 euros). Il doit revenir pour celles non manipulées. A quelle hauteur l'association est prête à s'engager (coût 18 euros pour 20 mn) ?

Le Conseil d'administration propose au Comité d'entreprise de participer aussi.

Les séances ont globalement été bien appréciées.

Le Conseil d'administration réfléchit à la possibilité d'offrir une séance par personne par an.

2 – Suivi des Comptes prévisionnels sur le 1^{er} semestre

Achats, services extérieurs sont équilibrés

-7 294 euros sur le personnel mis à dispo pour des remplacements de personnes malades sur une période compliquée entre mars et juin. Montant supérieur au budget prévisionnel de façon importante dû aux arrêts maladies.

Malgré tout ceci est compensé dans une certaine mesure par une baisse des Charges du personnel par rapport au prévisionnel dû aux arrêts maladie.

Recettes : 30 juin bien

⇒ Bien mais peut mieux faire, les remplacements du personnel entraînent vite de grosses pertes

⇒ Taux d'occupation relativement bon

23 751 heures de présence par mois sont à prévoir. Plutôt bon au 30 juin mais juillet et septembre sont mauvais

La rentrée des petits entraîne des écarts car il faut respecter la période d'adaptation.

Il y a eu des désistements ou des parents qui ne sont pas revenus.

Le taux d'occupation est toujours examiné et suivi de près par le Conseil d'administration. Ceci afin de l'analyser et de réfléchir aux leviers d'amélioration.

3 – Les travaux

La terrasse

La Mairie a proposé un gazon synthétique en présence de 3 parents (Mme Gillote, Mme Marien, Marine) + Cécile NEYRAUD , Sylvie MARTIN , Arlette CHANTELAUZE , Marie-Christine DYLAS et l'équipe de direction

C'est une solution temporaire car il faut refaire les 2 terrasses au niveau étanchéité

Le gazon long a été retenu et devrait être mis en place avant fin octobre

Il y a une présence d'hydrocarbures, toxiques en cas d'ingestion (revêtement rouge et vert)

La réfection totale des terrasses a été refusée sur le budget 2011 alors qu'il semble même qu'aucun devis ou budget ait été réalisé. Le sol est imbibé d'eau mais il ne semble pas exister de réel risque. Nous ne disposons d'aucune étude ou donnée pour le savoir...

Il faut faire un courrier à la Mairie du 4ème pour les avertir sur la possibilité de garantir l'absence de risque pour le bâtiment et surtout pour les enfants
La crèche va faire une demande à la Mairie pour évaluer les risques de ce problème d'étanchéité.

Un courrier a été envoyé par la Présidente au Maire de Lyon Gérard COLLOMB pour l'alerter sur les problèmes de la terrasse et trouver une solution pour l'étanchéité.

La chaudière

Celle de Vaucanson était en mauvais état. La ville va devoir en changer une des 2 (celle qui est défectueuse).

Il y a eu des soucis le mardi 7 avec des remontées impressionnantes dans les lavabos du groupe des pop corn car c'était bouché quelque part

4 – La vie associative

Courrier de Muriel Botton

Le CA a été surpris par le courrier de Muriel.

Il regrette que les points abordés n'aient pas pu faire l'objet d'un échange entre membres du CA et son auteur, avant et même après l'envoi de ce courrier.

Ce courrier ne nous semble pas représentatif du fonctionnement actuel du CA et de l'état d'esprit des autres membres du CA.

Nous restons ouverts à toute discussion sur les différents points abordés.

5 – Modification du règlement intérieur

Le règlement a été changé pour pouvoir sanctionner les réductions des amplitudes horaires. L'accès de la crèche pourra être refusé aux enfants dont les parents ne respectent pas les amplitudes horaires sur lesquelles ils se sont engagés.

Membres de droit ne figurent pas dans les statuts donc le CA ne le mentionne pas non plus dans le règlement intérieur.

Possibilité de changer les statuts pour valider les PV par mail ?

Règle implicite :

1 semaine pour envoyer la version rédigée à Ghislaine

1 semaine pour validation par Ghislaine

1 semaine pour validation du CA

6 – Le blog

L'adresse mail est valide et peut être utilisée par le personnel.

contact@crechesaintbernard.fr

La commission « communication » doit réfléchir sur la façon de communiquer auprès des équipes et des parents sur le blog.

Proposition : Communiquer via une affiche par site

La crèche va investir sur un panneau de communication par site vis-à-vis des parents qui permettra de centraliser toutes les communications à l'attention des parents.

Laila va envoyer les menus afin qu'ils soient communiqués sur le blog.

7 – Les commissions

La commission « Fête » souhaite se réunir plus physiquement pour être plus efficace

La Fête a été un succès malgré la pluie.

Une partie du personnel est de nouveau venue. Cela a permis de partager ensemble un moment agréable de convivialité

La commission « Terrasse »

Cf ci-dessus

La commission « Développement durable »

Une rencontre avec le cuisinier a eu lieu sur son travail et ses points de vues.

Un compte-rendu sera transmis au CA prochainement.

Un rendez-vous va avoir lieu avec Gemma pour les comptes « alimentation » pour envisager la possibilité de passer en Bio, au moins en partie.

Essayer par exemple d'avoir davantage de légumes et des fruits de saison et proposer d'autres variétés dans les menus.

La commission « enfants porteur de handicap »

Il n'y a plus de parents présents à cette commission. L'appel est lancé pour les parents qui auraient un peu de disponibilité à ce niveau. Un mail leur sera envoyé avant la tenue de la prochaine réunion début octobre.

Elle a lieu une fois tous les 2 mois le jeudi entre midi et 2h.

Ce groupe de réflexion avance bien.

Les comptes-rendus vont être envoyés par mail aux membres du CA.

7 – Perspectives 2010-2011

Elles ont été évoquées précédemment.

Il est évoqué la possibilité de réfléchir sur un nouveau projet social et associatif

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 23h15.

Pour le C.A. de l'association Crèche St-Bernard

Fabienne VEYAN-PELLISSIER
Présidente

Ludovic HEURTAUT
Secrétaire Adjoint